

EDITO



Chers feuchyssois,

Depuis le mois d'avril, les différentes commissions communales travaillent sans relâche, avec assiduité. La commission des fêtes a été particulièrement active. Confrontée à la dure réalité de la vacance des manifestations programmées en 2014, elle a mis en œuvre des manifestations de qualité en un temps record.

« des festivités populaires pour le village et ses habitants »

C'est avec la même volonté, le même état d'esprit que nous abordons les festivités des 13 et 14 juillet prochains. Un programme varié attend la population : bal populaire, feu d'artifices, brocante, de nombreuses animations pour les enfants et, pour les adultes, des chansons avec le chanteur-animateur Eric BAERT, bien connu dans la profession pour avoir remporté « graine de stars ».

Dans une période où le moral n'est pas toujours au beau fixe, les fêtes apportent de la convivialité et du plaisir aux habitants.

Je vous remercie pour votre participation active. C'est une réelle satisfaction pour tous les élus, les services de la mairie et les associations locales qui ont fait le choix de nous accompagner.

La période estivale arrivant à grands pas, je vous souhaite à toutes et à tous des vacances reposantes et ensoleillées.

Le Maire,
Roger POTEZ

HORAIRES D'OUVERTURE

Du 30 Juin au 23 Août 2014 inclus

MAIRIE

Lundi : 8h00-12h00 et 13h30-17h00

Mardi : 8h00-12h00 et 13h30-17h00

Mercredi : 8h00-12h00-bureaux fermés

Jeudi : 8h00-12h00 et 13h 30-17h00

Vendredi : 8h00-12h00 et 13h30-16h30

Samedi : bureaux fermés

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Lundi : 15h00-17h30

Mardi : 15h00-17h30

Mercredi : 10h30-12h00 et 14h30-17h00

Jeudi : 15h00-17h30

Vendredi : fermée

Samedi : fermée

La bibliothèque sera fermée du 18 juillet au 9 août inclus.

SOMMAIRE

Vie municipale	p.2 à 6
Vie culturelle	p.8 à 9
Vie associative	p.10 à 11
Informations diverses	p.12

VIE MUNICIPALE

EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30.03.2014

A la suite des élections municipales, le Maire, les quatre adjoints ainsi que les nouveaux conseillers municipaux ont été installés dans leur fonction, comme suit :

- Monsieur Roger POTEZ, Maire.
- Monsieur Jean-Luc PECQUEUR, 1er Adjoint.
- Madame Danièle PICOT, 2ème Adjoint.
- Monsieur Grégory DEVIS, 3ème Adjoint.
- Madame Maryse WISSOCQ, 4ème Adjoint.
- Monsieur Serge CHIVOT, conseiller municipal.
- Madame Murièle DET, conseillère municipale.
- Monsieur Jean-Michel GIVRY, conseiller municipal.
- Madame Véronique ROYER, conseillère municipale.
- Madame Laurence JOSSEE, conseillère municipale.
- Monsieur Didier LANCEL, conseiller municipal.
- Madame Laurence LAVOINE, conseillère municipale.
- Monsieur Michaël MACHAN, conseiller municipal.
- Madame Christine BOULOGNE, conseillère municipale.
- Monsieur Bertrand BARBET, conseiller municipal.

EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28.04.2014

Etude et vote du compte administratif de l'exercice 2013 de Monsieur le Maire :

Le compte administratif de l'exercice 2013 du maire sortant a été approuvé, à l'unanimité des conseillers municipaux présents ou représentés. Celui-ci fait apparaître un résultat de clôture 2013 excédentaire de 325 362,20 €, pour les deux sections reprises comme ci-après :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES PRÉVUES (BUDGET PRIMITIF 2013)	1 288 199,57 €
RECETTES PERÇUES (ANNÉE 2013)	1 157 492,62 €
DÉPENSES PRÉVUES (BUDGET PRIMITIF 2013)	1 288 199,57 €
DÉPENSES RÉALISÉES (ANNÉE 2013)	1 022 565,86 €
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ 2012	136 748,61 €
SOIT UN EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT 2013	271 675,37 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES PRÉVUES (BUDGET PRIMITIF 2013)	254 620,69 €
RECETTES PERÇUES (ANNÉE 2013)	104 087,20 €
DÉPENSES PRÉVUES (BUDGET PRIMITIF 2013)	254 620,69 €
DÉPENSES RÉALISÉES (ANNÉE 2013)	141 042,03 €
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ 2012	90 641,66 €
SOIT UN EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT 2013	53 686,83 €

RESTES À RÉALISER EN DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	53 000,00 €
EXCÉDENT TOTAL DE FINANCEMENT - SECTION D'INVESTISSEMENT	686,83 €

Etude et vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2014.

Les nouveaux taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2014 ont subi une hausse de 2.79 % et ont été approuvés, à la majorité des conseillers municipaux présents ou représentés. Ils sont repris comme ci-après :

Taux de TAXE D'HABITATION	11,51 %
Taux de TAXE SUR LE FONCIER BATI	17.13 %
Taux de TAXE SUR LE FONCIER NON-BATI	37.46 %

Pour information :

Taux moyens communaux de 2013 au niveau Départemental :

Taux de TAXE D'HABITATION	31.27 %
Taux de TAXE SUR LE FONCIER BATI	27.42 %
Taux de TAXE SUR LE FONCIER NON-BATI	48.85 %

Taux moyens communaux de 2013 au niveau national:

Taux de TAXE D'HABITATION	23.88 %
Taux de TAXE SUR LE FONCIER BATI	20.11 %
Taux de TAXE SUR LE FONCIER NON-BATI	48.94 %

ETUDE ET VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2014.

Le conseil municipal, à la majorité, des membres présents ou représentés, a émis un avis favorable sur le Budget Primitif 2014, équilibré en dépenses et en recettes, tant en section de fonctionnement qu'en section d'investissement. Il se décompose comme suit :

VIE MUNICIPALE

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :

CHAPITRE 011	Charges à caractère général	428 850,00 €
CHAPITRE 012	Charges de personnel et frais assimilés	720 500,00 €
CHAPITRE 014	Atténuation de produits	1 100,00 €
CHAPITRE 022	Dépenses imprévues	53 406,24 €
CHAPITRE 023 (OS)	Virement à la section d'investissement	100 000,00 €
CHAPITRE 042 (OS)	Opération d'ordre de transfert entre sections	1 189.13 €
CHAPITRE 65	Autres charges de gestion courante	93 700,00 €
CHAPITRE 67	Charges exceptionnelles	2 600,00 €
TOTAL	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 401 345,37 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT :

CHAPITRE 002	Résultat de fonctionnement reporté	271 675,37 €
CHAPITRE 013	Atténuation de charges	70 000,00 €
CHAPITRE 70	Produits des services, du domaine et ventes directes	54 500,00 €
CHAPITRE 73	Impôts et taxes	826 870,00€
CHAPITRE 74	Dotations, subventions et participations	165 800,00€
CHAPITRE 75	Autres produits de gestion courante	5 000,00€
CHAPITRE 77	Produits exceptionnels	7 500,00€
TOTAL	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 401 345,37 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT :

CHAPITRE 20	Immobilisations incorporelles	8 000,00 €
CHAPITRE 21	Immobilisations corporelles	169 300,00 €
CHAPITRE 23	Immobilisations en cours	5 000,00€
CHAPITRE 020	Dépenses imprévues	8 812,96 €
TOTAL	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	191 112,96 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT :

CHAPITRE 001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	53 686.83 €
CHAPITRE 021 (OS)	Virement de la section de fonctionnement	100 0000 €
CHAPITRE 10	Dotations, fonds divers et réserves	30 737,00 €
CHAPITRE 13	Subventions d'investissement	5 500,00 €
CHAPITRE 040 (OS)	Opération d'ordre de transfert entre sections	1 189.13 €
TOTAL	RECETTES D'INVESTISSEMENT	191 112.96 €

EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16.04.2014

Délibération du conseil municipal fixant le nombre de membres du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale et procédant à leur désignation.

Le conseil municipal a élu ses membres devant siéger au sein du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale. Il s'agit de:

*Monsieur Roger POTEZ, Président du CCAS
Madame Danièle PICOT, Vice-Présidente
Madame Véronique ROYER, membre
Madame Laurence JOSSEE, membre
Madame Christine BOULOGNE, membre
Monsieur Christian BULTEZ, membre
Monsieur Alain DRANCOURT, membre
Monsieur Thierry PLOUCHARD, membre
Madame Mauricette LEMOINE, membre*

Renouvellement du conseil d'administration de la Fédération Départementale d'Energie (FDE): Désignation du représentant de la commune devant siéger au sein du collège électoral de la FDE.

Le conseil municipal, à la majorité, des membres présents ou représentés, a désigné Monsieur Roger POTEZ, Maire, en qualité de « délégué » représentant la commune de FEUCHY au sein du collège électoral de la FDE.

VIE MUNICIPALE



MARCHE DU COEUR

Le dimanche 6 avril, la municipalité organisait le parcours du coeur en partenariat avec la Fédération française de Cardiologie, un rendez-vous avec la santé devenu annuel.

Cette démarche visait à insister sur la nécessité de lutter contre la sédentarité, facteur de risque des maladies cardiovasculaires, et également sur les comportements à adopter pour être en bonne santé, notamment en matière d'alimentation.

Soixante et onze participants se sont rassemblés et ont pu choisir entre trois parcours proposés.

Une petite collation les attendait à leur retour, un moment de détente bien mérité.



ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT

ouvert aux enfants de 3 à 17 ans

ÉTÉ 2014

1ère session

*du lundi 7 juillet
au vendredi 1er
août 2014.*



2ème session

*du lundi 4 août
au vendredi 22
août 2014.*

Renseignements : Mme Aurore PETITHOMME - mairie de FEUCHY - 03.21.21.45.00



VIE MUNICIPALE

CHASSE A L'OEUF

La traditionnelle chasse à l'oeuf a eu lieu le samedi 19 avril. Ce fut un rendez-vous incontournable pour les petits gourmands !

Les enfants de 3 à 12 ans étaient invités à participer

à un jeu dont les épreuves consistaient à dénicher des œufs en plastique éparpillés dans les multiples cachettes dont regorge le Petit Bois.

Tout au long de cette quête, les enfants étaient assistés de Lapinou et de leurs parents : un moment convivial qui s'est terminé avec la distribution des chocolats tant attendus.



FÊTE COMMUNALE

Du 8 au 13 mai la ducasse a pris possession de la place de la mairie. La fête foraine a attiré les petits et les grands, avec manèges, pêche aux canards ou barbe à papa !

Un programme bien chargé pour ces quelques jours de fête locale : concours de pétanque, concours de javelot, match de football humoristique...

Le repas organisé pour l'occasion par l'association "Ensemble pour l'école Henri MATISSE" a remporté beaucoup de succès.



Le lundi, le conseil municipal a offert aux enfants de la commune des tickets de manège.



VIE MUNICIPALE

FÊTE DES MÈRES

Comme chaque année les mamans étaient à l'honneur le vendredi 23 mai dernier, lors de la cérémonie organisée par la municipalité en leur honneur.

Après leur avoir souhaité, en son nom et celui du conseil municipal, une "très bonne fête des mères", le Maire, Roger POTEZ, accompagné des membres de son équipe, a offert une composition florale aux mamans, grands-mères et arrière grands-mères.

L'assistance s'est ensuite rassemblée autour d'un vin de l'amitié.



CÉRÉMONIE DU 8 MAI

A l'occasion du 69ème anniversaire de la commémoration du 8 mai 1945, les élus de la commune avaient donné rendez-vous comme le veut la tradition, à l'ensemble de la population feuchyssoise devant le monument aux morts, situé place de la mairie afin de rendre hommage aux victimes du second conflit mondial.

La cérémonie, présidée par Roger POTEZ, nouvellement installé premier magistrat, fut suivie d'un traditionnel dépôt de gerbe au pied du monument aux morts, en présence des représentants de l'association des anciens combattants de la commune, des porte-drapeaux, des élus, familles et enfants de FEUCHY.



FLEURISSEMENT

Les agents du service technique ont procédé au fleurissement du village courant mai.

Cette année les plantes vivaces ont été préférées aux annuelles pour leur diversité.

Rustiques, elles supportent les grands froids, elles réapparaissent chaque année sans qu'il ne soit nécessaire de les replanter. Leur multiplication et leur entretien sont des plus simples et en font des plantes économiques.

Exemples de plantes vivaces: ancolies, asters, astilbes, benoites, cléomes, digitales phloxs...



INFORMATION MUNICIPALE

RISQUES LIÉS À LA CANICULE

Votre santé est en danger lorsque la température extérieure est plus élevée que la température habituelle dans votre région. La chaleur fatigue toujours : elle peut entraîner des accidents graves et même mortels, comme la déshydratation ou le coup de chaleur. La pollution de l'air et l'humidité aggravent les effets liés à la chaleur.

CES RISQUES PEUVENT SURVENIR DES LE PREMIER JOUR DE CHALEUR

Des gestes simples permettent d'éviter les accidents. Il faut se préparer AVANT les premiers signes de souffrance corporelle, même si ces signes paraissent insignifiants.

En cas de grossesse, la protection contre la chaleur, une bonne hydratation et l'humidification/ventilation de la peau sont particulièrement

importantes. La chaleur peut aggraver des maladies préexistantes. Les médicaments peuvent aggraver les effets de la chaleur.

Si vous êtes une personne âgée, isolée ou handicapée, pensez à vous inscrire sur le registre de votre mairie ou à contacter votre Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Vous bénéficierez ainsi d'une aide en cas de canicule.

Envie d'en savoir plus pour vous ou votre entourage ? Composez le 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe) ou consultez : www.sante.gouv.fr/canicule-et-cha-leurs-extremes.

EN CAS DE MALAISE OU COUP DE CHÂLEUR, J'APPELLE LE 15.

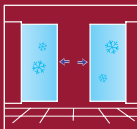
Personne âgée

Je mouille ma peau plusieurs fois par jour tout en assurant une légère ventilation et ...

Je ne sors pas aux heures les plus chaudes.



Je passe plusieurs heures dans un endroit frais ou climatisé.



Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur.



Je mange normalement (fruits, légumes, pain, soupe...).



Je bois environ 1,5 L d'eau par jour. Je ne consomme pas d'alcool.



Je donne de mes nouvelles à mon entourage.



Enfant et adulte

Je bois beaucoup d'eau et ...

Je ne fais pas d'efforts physiques intenses.



Je ne reste pas en plein soleil.



Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur.



Je ne consomme pas d'alcool.



Au travail, je suis vigilant pour mes collègues et moi-même.



Je prends des nouvelles de mon entourage.



VIE CULTURELLE

CONCERT DE PRINTEMPS

Le début du mois d'avril fut chargé en activités pour l'école municipale de musique de FEUCHY.

Dans la même semaine, l'orchestre s'est produit à NOYELLES-SOUS-LENS et à FEUCHY.

Mr Christophe LALOUX, professeur de trompette et de trombone organisait à NOYELLES-SOUS-LENS, une rencontre d'orchestres au Centre Culturel Evasion. Partis en bus dès 18h, nous avons rejoint les orchestres de SAINT-LAURENT-BLANGY, NOYELLES-SOUS-LENS et AVION.

L'Orchestre de FEUCHY ouvrait la soirée et offrait une prestation de qualité. C'était un moment de convivialité et de partage avec nos amis musiciens des autres communes.

Trois jours plus tard, nous nous retrouvions pour notre traditionnel concert de printemps à l'église Notre Dame du Bon Conseil à FEUCHY. Cette fois, nous avons retrouvé nos choristes, et également une participation conséquente de l'orchestre avec une dizaine d'oeuvres.

Les solistes de la soirée étaient : Quentin LAJUS au saxophone ténor qui interprétait "En Natt Forbi" et, un duo de cors : Malo MALESKA et son professeur Nicolas BRILLON dans une oeuvre baroque "La Choisy" de Michel CORETTE. La soirée s'est terminée avec du Jazz et du Blues.

Nos musiciens se sont retrouvés pour l'audition de fin d'année à la Salle des Fêtes le 25 juin 2014.



ECOLE DE MUSIQUE...

Pour tout renseignement ou inscription à l'école de musique, veuillez prendre contact avec le directeur :

Mr José HANQUIER

ecoledemusique@feuchy.fr



RENCONTRE AVEC ANNA SÉNÉCHAL

en bibliothèque.

Le mercredi 23 avril, la bibliothèque de Feuchy a accueilli Anna SÉNÉCHAL, illustratrice, auteur et éditrice, pour une journée de découverte de de la culture russe.

Après la lecture de son album "La nuit de la fougère magique", un atelier, destiné aux enfants de 7 à 12 ans, a permis aux plus jeunes de découvrir la technique du dessin et de la peinture.

Cette journée a dévoilé certains aspects de la culture russe. Une exposition de jouets traditionnels en bois, matriochkas, légendes slaves et le traditionnel samovar était installés durant le mois d'avril.

Dans l'après-midi, Anna nous a préparé du thé à la russe dans son magnifique samovar, que nous avons dégusté accompagné de petits biscuits russes cuisinés par la bibliothécaire.

La journée s'est terminée par une séance de dédicace de l'auteur.



ATELIERS NUMÉRIQUES en bibliothèque.



Dans le cadre de la seconde édition des Ch'mins de traverse du conseil général, programmée du 23 mai au 29 juin, des rencontres culturelles sont proposées à travers tout le territoire.

Cette année la bibliothèque de FEUCHY est partenaire et a organisé des ateliers d'arts numériques destinés aux jeunes âgés de 12 à 15 ans.

Depuis le mercredi 21 mai, sept adolescents s'initient aux différentes techniques de création numérique. Avec Agathe BIENCOURT, plasticienne indépendante diplômée des Beaux Arts de Bruxelles, ils créent leur scénario autour du thème du temps. Ils travaillent la réalisation d'un flip book et le montage d'une séquence animée. Vous pourrez découvrir le résultat de leur travaux qui sera exposé en bibliothèque municipale le samedi 5 juillet 2014 à 10h.



VIE ASSOCIATIVE

CLUB RENCONTRES ET AMITIÉ

Le club Rencontres et Amitié a organisé une sortie à PARIS le mardi 20 mai. Les adhérents inscrits pour ce voyage ont pris place dans le bus à 5h30 du matin pour participer à l'engistrement de trois émissions télévisées de "TOUT LE MONDE VEUT PRENDRE SA PLACE" présentées par Nagui de 9h00 à 13h00 aux studios de la Plaine St Denis .

Après cela direction le restaurant, avant de faire une promenade sur la Seine en bateau mouche, pour contempler les monuments se trouvant le long des berges.



Tout a une fin ,après une journée qui laissera un souvenir inoubliable, en particulier pour ceux et celles qui voyaient la tour EIFFEL pour la première fois .

Au mois de mai, le club célébrait les noces de palissandre(65 ans) de Mr et Mme THUILLOT, mariés le 14 mai 1949 à FEUCHY.

Le mardi 10 juin ce fut au tour de Mr et Mme GELE de fêter les 40 ans de leur union qui a eu lieu à ALBERT le 1er juin 1974 .

Le bureau a offert une belle fleur, et levé le verre de l'amitié aux heureux retraités .



UNION FÉMININE : Journée Pêche au Domaine des Cascades

Comme chaque année, les adhérentes de l'Union Féminine se sont rendues le jeudi 15 mai 2014 (sous un beau soleil) au domaine des cascades à WANCOURT.

La matinée, consacrée à la pêche, a été suivie d'un bon repas pris au restaurant du même lieu.

Le partage des truites s'est fait en fin d'après-midi. Une coupe a été remise à Mme DUCHATEAU pour avoir sorti la première truite.

Toutes sont parties contentes de leur journée passée dans la bonne humeur et avec l'espoir de se retrouver l'année prochaine.



VIE ASSOCIATIVE

SOCIÉTÉ DE PÊCHE

Le 27 avril 2014, la Société de Pêche de FEUCHY a organisé un concours de pêche à l'américaine.

Les participants étaient répartis par équipes de deux. Malgré une météo défavorable, les pêcheurs ont sorti un total de 11,500 kg de poissons.

CLASSEMENT DES 3 PREMIÈRES ÉQUIPES :

1. CATTY Michel et GOUBET Claude : 2,710 kg.
2. LECOINTE Denis et BOULOR Florent : 1,660 kg.
3. BERCHON Michel et LEROY Jean-Lu: 1,610 kg.



INFORMATION MUNICIPALE

PACT PAS-DE-CALAIS

Des aides pour l'amélioration et l'adaptation de votre logement.

Que vous soyez propriétaire ou locataire, vous pouvez bénéficier de l'aide du PACT pour :

- Améliorer votre logement en faisant des travaux,
- Adapter votre habitat pour un maintien à domicile,
- Améliorer votre copropriété,
- Payer moins de charges en énergie,
- Donner du sens à votre logement locatif,
- Investir dans un logement,
- Acheter de l'ancien.

Pour les propriétaires comme les locataires, le PACT propose différentes solutions, adaptées et durables, dans le but de créer des lieux de vie qui facilitent l'autonomie et le confort de chacun.

Services rendus par les PACT

- Information et conseils sur l'amélioration du logement,
- Diagnostic global, évaluation des besoins,
- Aide à la décision,
- Montage de dossiers administratifs, techniques et financiers,
- Assistance à la maîtrise d'ouvrage,
- Accompagnement du projet jusqu'à sa réalisation,

Pour contacter le PACT :



Pas-de-calais :
03.21.51.23.55

contact@pact-pasdecalais.fr

INFORMATION MUNICIPALE



RÉCUPÉRATEURS D'EAU DE PLUIE

Vous habitez la Communauté Urbaine d'ARRAS?

Vous souhaitez faire l'acquisition d'une cuve de récupération d'eau de pluie? La Communauté urbaine vous propose de bénéficier de tarifs réduits sur les cuves de récupération d'eau de pluie.

Pour tout achat d'une cuve de récupération d'eau de pluie chez un commerçant du territoire de la Communauté urbaine d'Arras, vous pouvez bénéficier d'une aide d'un montant de : 25 € pour

tout achat supérieur ou égal à 35 € et strictement inférieur à 50 €, et 40 € pour tout achat supérieur ou égal à 50 €.

Pour cela, il vous suffit de retirer un dossier de participation à l'Espace Info Energie de l'Arrageois situé à la Communauté Urbaine d'Arras, La Citadelle, Boulevard du Général de Gaulle à Arras.

n° vert : 0 800 62 62 62 ou eie@cu-arras.org

DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE !



Vos radiateurs sont électriques? Testez l'effacement diffus.

L'effacement diffus, c'est suspendre, sur une courte durée,

le fonctionnement des appareils de chauffage et chauffe-eau électriques quand le réseau électrique en a le plus besoin. Un boîtier, inséré dans les tableaux électriques compatibles, pilote en temps réel ces effacements réalisés à distance.

Vous bénéficiez, chez vous, d'un outil de gestion efficace pour optimiser vos consommations via un espace personnel et sécurisé en ligne permettant de visualiser les consommations de vos équipements électriques. Vous pouvez réaliser jusqu'à 15% d'économie d'énergie sur votre facture annuelle.

Sur une saison de chauffe classique (d'octobre à

mai inclus), la moyenne des économies passives avoisine généralement les 7%. Sachant qu'un foyer de la Région consomme 4 800 kWh en moyenne sur une saison de chauffe, 7% d'économie représente environ 40 € et 15% environ 90 € sur la facture annuelle.

Vous contribuez à l'équilibre du réseau et aux diminutions des émissions de gaz à effet de serre et agit ainsi en faveur de la lutte contre le changement climatique. L'installation par la société VOLTALIS du boîtier est entièrement GRATUITE et dure moins d'une heure.

Pour prendre votre rendez-vous d'installation, contactez Voltalis au : 01 49 06 47 00

ou par courriel : cua@voltalis.com. Pour toute information, l'Espace Info Energie de l'Arrageois se tient à votre disposition au 0 800 62 62 62 (n°vert) ou par mail à eie@cu-arras.org

BLOC NOTE

Samedi 5 juillet

Exposition des travaux des ateliers numériques en bibliothèque, dès 10h.

Dimanche 13 juillet

De 20h00 à 2h00, bal populaire gratuit dans la cour de l'école Henri MATISSE.

Retransmission de la finale de la coupe du monde dès 21h00.

Feu d'artifices dès 23h00, stade André GORLIER.

lundi 14 juillet

Brocante à partir de 7h00.

Festivités organisées par la commune.

15h00 : Spectacle gratuit, chanteur humoriste Eric BAERT.

Dimanche 7 septembre

Bourse aux vêtements.

Nouvelles coordonnées de l'Association de Coordination Gérontologique de l'Arrageois :

MAISON DE L'AUTONOMIE DE L'ARRAGEOIS

Adresse physique

87 place Chanteclair

62223 SAINT-NICOLAS

Adresse postale

87 place Chanteclair

62018 ARRAS

Tel. : 03.21.21.50.51

Fax. : 03.21.60.90.88

Mail : Maison.autonomie.arrageois@cg62.fr